Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

PLFSS 2026 / MSA

VIOLENCE SOCIALE

Le gouvernement tente une diversion autour de la réforme des retraites de 2023. Ni retrait ni suspension : le « délai » annoncé est un cheval de Troie pour refondre le système et réintroduire la retraite à points et la capitalisation, rejetées par les fortes mobilisations en 2019. Nous savons ce que cela produit : départs repoussés au-delà de 64 ans et pensions qui s'érodent.

Il annonce un Plfss d'une violence sociale qui frappe salariés, retraités et personnes vulnérables, dans la droite ligne des politiques régressives et reculs sociaux imposés depuis plusieurs années par le patronat agricole, qui en demande toujours plus.

Chaque jour en France, deux personnes meurent au travail et plus de cent sont gravement accidentées. Le monde agricole est particulièrement touché avec 110 décès par an, soit presque un tous les trois jours. En 2021, ce sont 47 000 accidents du travail qui ont été recensés en agriculture. La réponse du gouvernement et du patronat agricole, c'est encadrer, contrôler, restreindre par la limitation des arrêts maladie à 15 jours avec obligation de repasser chez le médecin, l'encadrement au-delà de 6 mois, plafonnement à 4 ans des arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle, suppression de la visite de reprise après un congé maternité, renforcement des contrôles patronaux.

Alors que dans l'agriculture le salaire frôle le Smic et que les complémentaires santé sont au ras des pâquerettes, le reste à charge augmente, accentuant encore la précarité des salariés agricoles par la participation forfaitaire chez les dentistes, la franchise supplémentaire sur lunettes, prothèses, pansements… Ceux qui ont le plus besoin de soins et les principaux cotisants de la Msa paieront encore davantage.

Alors que la pension moyenne brute des salariés agricoles en 2022 est de 1 194 €, on ose imposer une sous-indexation de 0,4 point jusqu'en 2030, la suppression de l'abattement fiscal de 10 %. Ces mesures sont accentuées par une « double peine » avec une année blanche sur plusieurs prestations, la réduction des droits pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, la fiscalisation des indemnités journalières en Ald et le durcissement des critères d'accès. C'est l'organisation capitaliste du tri social et de la paupérisation.

Ce budget gouvernemental et patronal veut « marquer la fin d'un monde » : en clair, la fin de notre modèle social, notre Sécurité sociale de 1945 issue des luttes.

La Cgt rendra un avis défavorable au Conseil d'administration de la Ccmsa sur le Plfss 2026.

Montreuil,
Le 28 octobre 2025

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr